

22K11

Lac Hermas

Légende

Carte des titres miniers

	Statut: A-Actif, S-Suspendu, K-Renouvelé, Y-Proposition de conversion D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué P-En attente de renouvellement, U-Refusé
	Statut: A-Actif, S-Suspendu, K-Renouvelé, D-En demande, E-Exploité N-Refus de renouveler, Z-Désistement R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
	Statut: A-Actif, S-Suspendu, K-Renouvelé, D-En demande, E-Exploité N-Refus de renouveler, Z-Désistement R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Substance extraite

G) Gravier	O) Dolomite	U) Autre
J) Terre jaune	R) Résidu miniers	X) Calcite
M) Minerai de fer	S) Sable	
N) Terre noire	T) Tourbe	

Contrainte à l'activité minière

	Territoire réservé à l'État ou soustrait au régime de la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
	Périérie urbanisée
	Territoire soustrait au régime de la désignation sur carte par arrêté ministériel ou temporairement excepté
	Territoire où le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement excepté
	Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
	Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte minière

	Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
	Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

	Information à titre indicatif
--	-------------------------------

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

	Terres de catégorie II
	Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

	Entente Pilogon
--	-----------------

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

	Nissanan de Bétiame, Essipit, Mashewash, Nutschkuan
--	---

Frontières

	Frontière internationale
	Frontière interprovinciale
	Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 Nord de 21°20' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 4,5"
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 19
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 19
Echelle 1:50 000
 0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

22K12	22K14	22K16
22K10	22K11	22K10
22K08	22K06	22K07

